

LES POPULATIONS / Les écoles à Villeurbanne d'hier à aujourd'hui

[...]

Chacun, aujourd'hui, comprend de plus en plus la nécessité de faire instruire ses enfants, et nous pouvons dire avec un légitime orgueil - en parlant de notre commune - que l'application de la loi sur l'enseignement obligatoire n'a rencontré aucun esprit rebelle dans notre patriotique population.

Aussi, en présence de l'augmentation croissante du nombre des élèves, vos élus de 1881 n'ont pas hésité à voter les ressources nécessaires pour la création d'une 2^e classe à l'école des garçons de Cusset et d'une 3^e classe à l'école des filles aux Charpennes.

Et notez bien que ce n'est pas peu de chose; la création de deux classes supplémentaires nécessite, en effet, l'adjonction de deux maîtres, l'achat de deux mobiliers scolaires et une augmentation proportionnelle du loyer.

[...]

Et en effet, où en serions-nous s'il nous fallait avoir en location d'aussi vastes immeubles, avec cours et jardins, et au centre de chaque section ?

C'est bien là le cas de dire : Poser la question, c'est la résoudre.

Depuis deux ans, dans la section de Cusset, les garçons

sont installés dans un beau bâtiment neuf, dans des salles vastes, bien aérées, bien éclairées; mais les filles, moins favorisées, attendaient l'expiration du bail, entassées dans une chambre trop étroite et obscure, comme étaient, du reste, toutes nos écoles, en 1878, lorsque vous nous avez confié le soin de vos intérêts.

Aujourd'hui, Messieurs, adossée à l'école des garçons, s'élève une école de filles, non moins belle et non moins confortable, et il ne nous reste plus qu'un désir à exprimer, c'est que les progrès des élèves augmentent en proportion du bien-être dont elles jouissent à l'école.

Nous avons également créé des ressources pour la construction d'une école de filles aux Charpennes ; toutes les formalités sont remplies ; le Conseil général nous a généreusement accordé une subvention et nous n'attendons plus que l'approbation de M. le ministre pour mettre les travaux en adjudication, laissant à nos successeurs le soin d'en surveiller l'exécution.

Une fois cette école construite, le groupe de ce quartier sera également complet ; il ne restera plus à faire que celui des Maisons-Neuves dont les baux expirent fin décembre 1885.

CREATION DE QUATRE BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

Mais ce n'est pas tout :

[...] nous avons pensé qu'il ne suffisait pas d'instruire nos jeunes enfants de six à treize ans, mais qu'il fallait encore fournir à ceux qui ont dépassé l'âge scolaire, à ceux que la dure nécessité oblige à travailler avant que leur instruction soit complète, leur fournir, disons-nous, les moyens de continuer eux-mêmes leur éducation, en mettant à leur disposition un choix de nos meilleurs auteurs; nous avons, à cette intention, ouvert, au budget additionnel de 1883, un premier crédit qui a suffi à l'installation de quatre bibliothèques scolaires, une dans chaque quartier, et à l'achat d'une certaine quantité de volumes répartis entre les quatre bibliothèques et dont le nombre augmentera rapidement, si l'on a soin, lors de la formation du budget, d'y affecter, chaque année, une certaine somme.

De son côté, le Gouvernement, toujours prêt à encourager les efforts individuels, nous a gracieusement offert soixante-quatre volumes à répartir entre les quatre groupes scolaires.

In Compte-rendu de l'administration municipale de Villeurbanne par Dedieu Jeune, maire de la commune de janvier 1881 à avril 1894. Imprimerie P.-M. Perrelon, Lyon, 1884.

LES POPULATIONS / Les écoles à Villeurbanne d'hier à aujourd'hui

COMpte-rendu de l'administration municipale de Villeurbanne, 1884.

— 6 —

Pour en finir avec la vicinalité, rappelons, pour mémoire, nos longues études, nos nombreuses démarches, couronnées de succès, afin d'obtenir l'élargissement du cours Vittor prolongé et son classement dans les chemins de grande communication.

Mais, nous dira-t-on, à quand les travaux ?

Logiquement, ce n'est pas à nous que doit s'adresser cette question, mais bien au mandataire de notre canton au Conseil général. Au reste, nous sommes persuadé que l'importance de cette grande artère ne lui a pas échappé et qu'elle est, au contraire, l'objet de ses préoccupations.

Si donc il n'a pas pris la parole pour défendre notre demande de subvention, c'est qu'apparemment il craignait de ne pas réussir cette année car les élus du département de même que ceux des communes, ont un double problème bien difficile à résoudre, celui de satisfaire aux nombreuses demandes de subvention et de ne pas augmenter les cennimes additionnels.

Toutefois, convaincus de la bienveillance de M. le Préfet à notre égard et de l'esprit d'équité qui anime nos amis du Conseil général, nous attendons avec confiance la session d'août prochaine.

Enfin, malgré tous ces travaux neufs, chacun de vous a pu constater *de visu* les dépenses affectées à l'entretien des chemins.

Instruction publique

Maintenant, si des voies de communication nous passent au chapitre de l'instruction publique, vous reconnaîtrez sans peine que là aussi de grands progrès ont été réalisés.

Chacun, aujourd'hui, comprend de plus en plus la nécessité de faire instruire ses enfants, et nous pouvons dire avec un légitime orgueil — en parlant de notre commune — que l'application de la loi sur l'enseignement obligatoire n'a rencontré aucun esprit rebelle dans notre patriotique population.

— 7 —

Aussi, en présence de l'augmentation croissante du nombre des élèves, vos élus de 1881 n'ont pas hésité à voter les ressources nécessaires pour la création d'une 2^e classe à l'école des garçons de Cusset et d'une 3^e classe à l'école des filles aux Charpennes.

Et notez bien que ce n'est pas peu de chose; la création de deux classes supplémentaires nécessite, en effet, l'adjonction de deux maîtres, l'achat de deux mobilier scolaire et une augmentation proportionnelle du loyer.

Qu'il nous soit permis d'appeler votre attention sur ce dernier point et disons, à ce propos, que ceux qui savent se rendre un compte exact des classes doivent comprendre le bénéfice énorme que produisent annuellement nos groupes scolaires.

Et en effet, où en serions-nous si nous fallait avoir en location d'aussi vastes immeubles, avec cours et jardins, et au centre de chaque section ?

C'est bien là le cas de dire : Poser la question, c'est la résoudre.

Depuis deux ans, dans la section de Cusset, les garçons sont installés dans un beau bâtiment neuf, dans des salles vastes, bien aérées, bien éclairées; mais les filles, moins favorisées, attendaient l'expiration du bail, entassées dans une chambre trop étroite et obscure, *comme dansant*, du reste, toutes nos écoles, en 1878, lorsque vous nous avez confié le soin de vos intérêts.

Aujourd'hui, Messieurs, adossée à celle des garçons, s'élève une école de filles, non moins belle et non moins confortable, et il ne nous reste plus qu'à désirer à exprimer, c'est que les progrès des élèves augmentent en proportion du bien-être dont elles jouissent à l'école.

Nous avons également créé des ressources pour la construction d'une école de filles aux Charpennes; toutes les formalités sont remplies; le Conseil général nous a généralement accordé une subvention et nous n'attendons plus que l'approbation de M. le ministre pour mettre les travaux

LES POPULATIONS / Les écoles à Villeurbanne d'hier à aujourd'hui

COMPTE-RENDU DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE VILLEURBANNE, 1884.

— 8 —

en adjudication, laissant à nos successeurs le soin d'en surveiller l'exécution.

Une fois cette école construite, le groupe de ce quartier sera également complet ; il ne restera plus à faire que celui des Maisons-Neuves dont les baux expirent fin décembre 1885.

Création de quatre Bibliothèques scolaires

Mais ce n'est pas tout :

Nous inspirant du patriotisme des deux fondateurs du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement, MM. Jean Macé et Emmanuel Vauchez, nous avons pensé qu'il ne suffisait pas d'instruire nos jeunes enfants de six à treize ans, mais qu'il fallait encore fournir à ceux qui ont dépassé l'âge scolaire, à ceux que la dure nécessité oblige à travailler avant que leur instruction soit complète, leur fournir, disons-nous, les moyens de continuer eux-mêmes leur éducation, en mettant à leur disposition un choix de nos meilleurs auteurs ; nous avons, à cette intention, ouvert, au budget additionnel de 1883, un premier crédit qui a suffi à l'installation de quatre bibliothèques scolaires, une dans chaque quartier, et à l'achat d'une certaine quantité de volumes répartis entre les quatre bibliothèques et dont le nombre augmentera rapidement, si l'on a soin, lors de la formation du budget, d'y affecter, chaque année, une certaine somme.

De son côté, le Gouvernement, toujours prêt à encourager les efforts individuels, nous a gracieusement offert soixante-quatre volumes à répartir entre les quatre groupes scolaires.

Gymnase. — Bataillon scolaire. — Sapeurs-Pompiers

Un autre enseignement s'imposait encore à notre sollicitude, celui de la gymnastique et des exercices militaires.

Nous avons alors choisi le groupe scolaire le plus central, celui de la Cité-Lafayette, pour y construire, avec le concours de la Ville de Lyon, un gymnase où tous les enfants de nos écoles viennent, deux fois par semaine,

— 9 —

apprendre, sous la direction d'un professeur distingué, M. Werler, les premiers éléments de la gymnastique et des manœuvres militaires, et en même temps, se former à la discipline et s'habituer, dès leur jeune âge, à cette idée qu'ils peuvent être appelés un jour à *combattre pour la Patrie*.

Eh ! Messieurs, vous devez vous ressouvenir de notre dernière Fête nationale ! — de l'effet produit par notre Bataillon scolaire et par notre belle Compagnie de Sapeurs-Pompiers !

A propos de ces derniers, est-il utile de vous rappeler les obstacles qu'il a fallu surmonter, les difficultés que nous avons eues à vaincre pour amener à bonne fin cette réorganisation *absolument nécessaire* ?

Le résultat, aujourd'hui, est complet. Tout est bien qui finit bien.

Ponts des Marais

De tout temps, les terrains communaux des Marais avaient été desservis par des ponts en bois dont la commodité et la solidité laissaient toujours à désirer, bien que leur installation et leur entretien coûtaient beaucoup.

L'Administration les a fait remplacer, en 1881, par des ponceaux en béton, estimant qu'il y avait sécurité pour les fermiers et économie pour la commune, puisque les 1,000 fr. dépensés pour cette construction qui aura une durée indéfinie, ne sont pas même l'équivalent de ce qu'il fallait payer autrefois, tous les dix ans, en réparations ou remplacement des anciens ponts.

Les réclamations périodiques de nos fermiers se trouvent ainsi prévenues et il n'y a plus à redouter des accidents dont la commune eut été responsable.

LES POPULATIONS / Les écoles à Villeurbanne d'hier à aujourd'hui

VILLEURBANNE - COURS ÉMILE ZOLA ET LE GROUPE SCOLAIRE,
inauguré en 1899.



Carte postale d'après photographie, datée du 21 avril 1908 - Brun, éditeur
Archives municipales de Villeurbanne

L' ECOLE EMILE-ZOLA, aujourd'hui.



LES POPULATIONS / Les écoles à Villeurbanne d'hier à aujourd'hui

L'ECOLE EDOUARD-HERRIOT, inaugurée en 1959.



L'ECOLE EDOUARD-HERRIOT



Bulletin Municipal Officiel de Villeurbanne - novembre-décembre 1959
Archives municipales de Villeurbanne

© Gilles Michallet - Ville de Villeurbanne

LES POPULATIONS / Les écoles à Villeurbanne d'hier à aujourd'hui

L'ECOLE ANATOLE-FRANCE, inaugurée en 1933.



© Gilles Michallet - Ville de Villeurbanne

L'ECOLE MATERNELLE ANTONIN-PERRIN, inaugurée en 2000.



© Gilles Michallet - Ville de Villeurbanne